



Le 12 novembre 2018 : toutes et tous EN GREVE !

Budget 2019 : l'Éducation n'est plus une priorité !

Le budget 2019 enterre la priorité à l'ÉN en **supprimant 1800 postes**. C'est une nouvelle dégradation des conditions d'études des élèves et de travail des personnels qui est programmée. Car si le ministère affiche sa volonté de poursuivre et achever le dédoublement des classes de CP et CE1 des écoles REP/REP+, les postes prévus ne suffiront pas à mettre en œuvre cette mesure. Et les **2 650 postes d'enseignants supprimés dans les collèges et les lycées et 400 autres dans l'administratif**, dans le cadre d'une croissance démographique et d'une réorganisation des services, n'ont comme seule justification que de répondre aux engagements de **suppressions massives de postes dans la fonction publique**. Ce n'est pas compatible avec l'ambition d'un enseignement de qualité et d'une plus grande égalité de réussite, ni d'une bonne administration du système éducatif !

Et le ministre veut **compenser la baisse des moyens dans le second degré par des heures supplémentaires** : c'est le retour de la vieille formule « **travailler plus pour gagner plus** », c'est faire peser sur les seuls personnels le fonctionnement de l'éducation sans leur en donner tous les moyens. Depuis des années la logique réformiste du Ministère est celle de l'habillage de l'austérité budgétaire. Sur le terrain, les personnels savent ce que cela signifie : perte de sens de leur métier, travail empêché par des effectifs disproportionnés (la future réforme du Lycée en sera une nouvelle preuve) avec à la clé une augmentation des atteintes à leur intégrité physique et psychique.

INACCEPTABLE !

« **Projet de loi pour une école de la confiance** » : imposé

Ce projet de loi, ajouté aux différentes mesures déjà prises de la maternelle au lycée, va transformer en profondeur le système éducatif : **fin des ESPE** sans discussions abouties sur la formation initiale, **fusion des académies**, **évaluation**, **financement du privé**, généralisation des expérimentations qui pourront déroger aux statuts... **La confiance ni ne s'impose ni ne se décrète ni ne se légifère !** Elle se construit par un dialogue social de qualité et par le respect des personnels, acteurs essentiels du système éducatif, qui doivent être associés aux évolutions en cours. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui d'autant que les personnels constatent le recours croissant aux injonctions.



Fusions des académies

Les expériences d'autres réorganisations de services déconcentrés de l'État, ont montré combien il est facile de casser des organisations qui fonctionnent. L'Éducation nationale est un bien commun bien trop précieux, une richesse publique bien trop essentielle pour que les personnels qui l'incarnent et la créent au quotidien soient aussi mis à l'écart et que leur expertise, leur parole n'aient pas été prises en compte dans l'élaboration de ce projet de loi.

L'intersyndicale demande au gouvernement de renoncer à ce projet ! Localement, nous nous opposons à la fusion à marche forcée des académies de Clermont-Fd, de Grenoble et de Lyon. Nous réclamons le maintien d'un véritable service public de proximité. Nous exigeons le maintien et l'amélioration du modèle académique actuel et demandons les créations de postes nécessaires.

NON A la fusion des
ACADÉMIES



Des salaires qui stagnent

Le gouvernement en place n'honore pas les engagements (pourtant minimaux) pris au cours du PPCR : report des mesures, gel du point d'indice, avancement et par conséquent rémunération liés aux avis des supérieurs hiérarchiques ...

L'intersyndicale revendique des carrières revalorisées.

Enseignement professionnel : le compte n'y est pas !

La réforme de la voie professionnelle instrumentalise la voie scolaire au profit de l'apprentissage. Elle organise le transfert des contenus d'enseignement et des diplômes aux branches professionnelles. La réduction des horaires dans toutes les disciplines et la multiplication des dispositifs (AP, co-intervention ...) entérinent au moins 2500 suppressions de postes d'ici 2022 et augmenteront amplement les difficultés des jeunes dans leurs parcours scolaire et professionnel.



Lundi 12 novembre

Rassemblement à 10h30

devant la DSDEN du Cantal, à Aurillac

11h30 : audience avec Mme la DASEN

Alors, toutes et tous

en GREVE

